



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

langues régionales

Question écrite n° 33160

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les langues régionales. En effet, le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne lui a remis, le 15 juillet 2013, son rapport. Ce document dresse un bilan des 39 engagements pris lors de la signature de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, et formule également des propositions. C'est pourquoi il lui demande quelles suites elle compte donner à ce rapport.

Texte de la réponse

A la suite du rapport que lui a remis le comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, la ministre de la culture et de la communication proposera au Premier ministre un plan gouvernemental d'action visant à mieux établir et à conforter la place des langues de France dans l'espace commun. Ce plan devra permettre de relancer les dynamiques existantes et d'harmoniser les initiatives dans tous les secteurs de l'action gouvernementale, en sorte que les langues de France soient intégrées de manière concertée à tous les programmes de développement où leur présence peut être l'occasion d'une avancée. Il fait aujourd'hui l'objet de concertation avec les parlementaires, la ministre ayant été auditionnée par le groupe d'étude pour les langues régionales de l'Assemblée nationale le 10 octobre dernier. Dans le domaine de la culture, une circulaire est en préparation qui fixera, pour les services centraux et déconcentrés de l'État et pour les établissements publics qui en dépendent, les orientations susceptibles d'assurer la promotion du plurilinguisme interne. Pour plus d'efficacité et dans une perspective de responsabilité partagée vis-à-vis de ce patrimoine immatériel national, la collaboration des collectivités territoriales sera systématiquement recherchée. Un travail de présence plus efficace des programmes en langue régionale dans l'audiovisuel, en lien avec la mission confiée à Anne Brucy sur l'avenir de France 3, sera engagé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33160

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7648

Réponse publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 407